

Objet : Groupe de travail - Bilan de la formation professionnelle 2021

La formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou continue, est un sujet structurant de la DGFIP. C'est pourquoi notre alliance a décidé de participer à ce groupe de travail malgré un contexte de dialogue social dégradé entre la DG et les organisations syndicales. Notre revendication de mener un dialogue social constructif et efficace est légitime. En lieu et place, d'une simple information descendante, nous demandons des instances et des groupes de travail dans lesquels les propositions des organisations syndicales ne sont pas balayés d'un revers de main et où peuvent émerger des compromis. Et ce n'est pas être dans la co-gestion que de demander une concertation ou une négociation. La politique de la chaise vide ne correspond pas à la vision du dialogue social portée par la **CFDT** et la **CFTC** mais la DGFIP nous contraint aujourd'hui à envisager ce dernier moyen pour manifester notre agacement (et nous pesons nos mots) devant l'absence de dialogue. L'administration doit cesser de penser que ses décisions sont, par définition, les meilleures dès lors qu'elle les a prises et ainsi refuser tout débat.

En matière de dialogue social concernant la formation, la DG n'est pas exempte de reproches. Elle a déroulé toutes ses réformes sans réel dialogue ni avec les organisations syndicales ni avec les chargés d'enseignement pourtant aux premières loges. La seule boussole qui la guide semble être celle de la trajectoire budgétaire.

Pourtant la formation constitue un pilier du fonctionnement de la DGFIP. Les enjeux de la formation, qui ne résument pas à un simple coût, sont doubles :

- former les nouveaux agents aux savoir-faire et savoir-être qui leur permettront d'exercer leurs missions au sein de la DGFIP
- former les agents tout au long de leur carrière pour perfectionner leurs compétences et connaissances.

Pas de formation sans chargés d'enseignement et sans professionnels associés.

Or aujourd'hui les chargés d'enseignement sont épuisés. Les cadences qui leur sont imposées sont inacceptables. Leurs conditions de travail sont intenable. Ils consacrent à leur métier, leurs soirées, leurs week-ends et leurs congés. Les risques psycho-sociaux liés à ces cadences infernales sont réels et le mouvement des enseignants de Noisiel, en avril dernier, pour dénoncer leurs conditions de travail ne doit pas rester sans réponse.

Ces cadences, nous le savons tous, sont liées au fort accroissement des recrutements – que l'alliance **CFDT-CFTC** réclame depuis des années pour remplir les missions de la DGFIP et répondre aux attentes des citoyens. Elles sont également liées à un TAGERFIP calculé, depuis des années, au plus juste dans les ENFIP, TAGEFIP non adapté aux volumes actuels de recrutement ni à la charge de travail. Ces cadences traduisent surtout une vision court-termiste des emplois et un manque d'anticipation patent liés à l'absence de GPEC. Au regard des futures promotions de stagiaires, l'alliance **CFDT-CFTC** finances publiques vous demande un effort de recrutement des chargés d'enseignement.

Cette demande se justifie d'autant plus aujourd'hui après l'annonce du ministre ATTAL concernant un grand plan de lutte contre la fraude avec un accroissement de 1 500 emplois consacrés au contrôle fiscal qui se traduira de fait par une sollicitation accrue des besoins en formation initiale, mais pas seulement.

La formation continue devra aussi participer à la mise en œuvre de ce plan qui s'ajoutera à ses missions actuelles de développement des connaissances et des compétences des agents tout au long de leur carrière. Or l'annexe de votre rapport social unique 2021 pointe la désaffectation des agents pour devenir professionnels associés (cf. p. 48) sans traiter pour autant des raisons de ce désintérêt. Cette désaffectation n'est pas sans conséquence sur la formation professionnelle continue. Si elle déplore cette situation, notre alliance n'en est guère surprise. La pression dans les services, la charge de travail des collègues, le manque de personnels, l'absence de reconnaissance pour ce qu'ils apportent à la communauté DGFIP, voire peut-être une démission silencieuse, participent à ce phénomène. A ce sujet, la [CFDT](#) et la [CFTC](#) vous demande de nous préciser les conclusions des groupes de travail internes engagés sur cette désaffectation et les mesures envisagées.

Nous n'irons pas plus loin dans nos propos liminaires et aborderons les sujets développés dans les fiches au fur et à mesure de leur examen.

Les représentants [CFDT-CFTC](#)

Karine ROUSSEAU et Éric DELETTRE ([CFDT Finances publiques](#))

Xavier CYREK ([CFTC DGFIP](#))